

Séance du 23 Avril 2012

Le vingt-trois avril deux mille douze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 17 avril 2012

Date d'affichage : 03 mai 2012

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Melle LEVALLOIS Mireille ; M. LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Melle PAISANT, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Demande de subventions

Suite aux derniers retours des imprimés de demandes de subventions et à la réunion de la commission des finances, le Conseil Municipal ajuste les montants attribués à chaque association en sachant que le principe général d'augmentation de 2% est retenu.

- 1) Comité des Fêtes : 850 €. Des travaux de mise en conformité seront effectués l'an prochain, et il sera nécessaire d'attribuer une subvention d'un montant supérieur en 2013.
- 2) Le Goujon Carantillais : 120 €. La grosse part de leur budget est consacrée à l'empoisonnement et seuls des concours de pêche sont organisés.
- 3) Société de Chasse : 120 €. Le Conseil Municipal souhaite revoir sa position et attribuer un complément sur présentation de la situation financière pour épauler leur projet exposé (achat de cages pour piégeages), l'ensemble du CM reconnaissant le bon travail fourni de la part des piégeurs.
- 4) Société de Tir « La Patriote » : 300 €. Pour la prochaine saison, cette association aura également des investissements à effectuer afin d'être en conformité et le déplacement de leur activité vers un autre lieu sera probablement nécessaire.
- 5) Le Cercle de l'Amitié : 250 €
- 6) La Jeunesse Sportive Carantillaise (tennis de table) : 730 €
- 7) Les Anciens Combattants : 190 €
- 8) L'association « Bol d'Air » : 1 020 €. L'association souhaite s'équiper de gilets, casques ... afin de sécuriser les activités.
- 9) L'association « Aux cidres etc... » : 1 000 €. Cette association a reçu en 2011 une subvention communale exceptionnelle de 2 500 € pour organiser le premier festival. Celui-ci ayant été reconnu par divers partenaires (Conseil Général, Conseil Régional, Ministère de l'Agriculture, Communauté de communes...), le CM accepte de soutenir une seconde fois l'évènement.
- 10) ADPCR (Association pour la Défense et la Promotion de la ligne ferroviaire Caen, Saint-Lô, Rennes) : 50 €. Sans l'existence de cette association, la gare de Carantilly n'aurait plus d'arrêt.
- 11) Fleurs de la Mémoire : 20 €
- 12) Amicale des pompiers : 60 €

Le montant de la réserve permettra d'honorer toute demande éventuelle. Ainsi, Mme le Maire nous fait part de l'existence d'une nouvelle association carantillaise « L'Etrier » qui est basée au centre équestre de La Choinetière et a pour but de développer les activités au sein de cette structure. L'ensemble du CM est favorable à verser une subvention après étude de leur demande.

II. Projet Hôtel Restaurant

Mme le Maire rend compte au CM des démarches effectuées concernant la recherche de l'exploitant afin de relancer l'activité économique dans la commune.

Suite à l'étude de marché demandée et relative à la réhabilitation, la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche a répondu que le projet était viable.

Plusieurs personnes ont répondu à l'offre et 3 candidats ont été reçus en entretien par la commission.

Cette dernière a proposé de retenir la candidature de M. et Mme PLAINE qui correspond au profil demandé : motivés, commerçants, gestionnaires...

Après divers échanges, par 14 voix pour et une contre, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la commission. Un bail commercial sera établi.

Hôtel Restaurant : consultation de maîtrise d'oeuvre. (reçu le 25/04/2012)

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de l'Hôtel Restaurant et du logement locatif adjacent va pouvoir être lancée.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- autorise le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre ci-dessus mentionnée ;
- charge Mme le Maire de contacter Médialex pour la parution de l'annonce ;
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette consultation.

III. Affaires diverses

- La Gare : suite au courrier de demande d'indemnisation envoyé à la SNCF, M. BOURRIGAN s'est déplacé sur site. Une partie des réseaux a été enlevée et un délai de 6 à 8 semaines est nécessaire pour retirer le compteur situé à l'intérieur du bâtiment.

- Terrain de la gare : le service des hypothèques a retourné l'avis d'enregistrement. Le terrain d'environ 530 m² peut maintenant être mis en vente et une annonce sera publiée prochainement. Le CM souhaite maintenir les conditions antérieurement prévues pour cette vente (bornage pris en charge par l'acquéreur, 16 € du m²).

- Cérémonie du 8 mai : sur proposition de Mme le Maire, l'ensemble du CM accepte qu'un café soit offert à l'issue de la cérémonie qui aura lieu à 9h30 à Carantilly.

- M. LEMERRE indique que le repas annuel du Cercle du 3^{ème} Age a eu lieu dans la salle des fêtes le dimanche 25 mars 2012. Mme le Maire leur a prêté la sono communale à cette occasion. M. LEMERRE souhaite savoir si une location est due à ce titre. Le CM est favorable au prêt à titre gracieux.

- M. ALLIX demande si l'heure de convocation des prochaines réunions de conseil municipal pourrait être repoussée à 21 heures de mai à août 2012. La majorité des élus est favorable à cette demande.

- M. LEROUXEL demande si, comme les années précédentes, un trophée pourra être offert par la commune pour le tournoi de la JSC qui aura lieu le 16 juin prochain. Le CM est favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 10.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	La Secrétaire, Nadège PAISANT
Pierre BOURGE	Henri DUPONT
Bruno CORON	Gratien ALLIX
Bernard PATIN	Mireille LEVALLOIS
Erik DUFORT	Eugène LEMERRE
Henri LEROUXEL	Pierrette L'ORPHELIN
Michel PACARY	Noël BOURDON
Malika LEDOUX	